

Comment s'inscrire à l'internat ?

1. *Première entrée à l'internat*

- La première démarche consiste à remplir la demande d'inscription. Vous pouvez nous l'envoyer par courrier ordinaire ou nous la confier au terme d'un entretien au cours duquel nous vous présenterons l'internat et son fonctionnement de manière détaillée.

Prenez rendez-vous au préalable !!!

- Au terme de cet entretien, vous pourrez confirmer cette inscription par virement sur notre compte bancaire **CBC : BE54 7325 0132 0097** (BIC) **CREGBEBB**
- Ce virement devra nous parvenir dans les 15 jours suivant la réception de votre demande d'inscription. La preuve définitive sera apportée par votre extrait bancaire.
- N'oubliez pas d'indiquer le nom et prénom de votre fille / fils en communication !!!

2. *Pour nos anciens*

- Au cours du mois de mai, vous recevrez une convention en double exemplaire ainsi qu'un nouveau document « demande d'inscription »
- Ces deux documents doivent nous être retournés **fin mai au plus tard**. Cela vous garantira avec certitude une place l'an prochain.

3. *Le dossier sera complet si nous recevons :*

- La demande d'inscription et le paiement de la caution **pour les nouveaux**.
- La demande d'inscription et les conventions **pour les anciens**.
- Une photo récente jointe à ces documents ou envoyée sur l'adresse mail suivante : **dineshni.naidoo@pslt.be** (photo sous format numérique, format jpeg)

4. *Un courrier de rentrée*

Deuxième quinzaine d'août, vous recevrez un document, par mail, lequel vous donnera toutes précisions quant aux dates et heures de rentrée à l'internat.